

Pollution atmosphérique : la Suisse mesure

Autor(en): **Imhof, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 921

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse mesure

(pi) Depuis une dizaine d'années, la Suisse dispose d'un réseau d'observation de la qualité de l'air, appelé NABEL et composé de huit stations de mesure. Son but est de saisir l'état général de la pollution en Suisse et d'en suivre l'évolution.

Il ne s'agit donc pas d'un réseau d'alarme, dont les mesures se feraient dans des endroits fortement pollués, mais d'un système censé donner un diagnostic «moyen» de la qualité de l'air pour les diverses régions du pays. Les stations de mesure sont ainsi réparties pour être représentatives géographiquement d'une part, et en fonction d'un type de région (centre ville, banlieue, zone rurale ou haute montagne) d'autre part.

D'une manière générale, les résultats pour 1987 nous montrent que la charge polluante dépasse — parfois considérablement — les valeurs limites fixées par l'Ordonnance sur la protection de l'air, qui devraient être respectées d'ici à 1994. Ces valeurs sont de deux ordres:

- **les valeurs limites à long terme.** Elles indiquent un chiffre qui ne devrait pas être dépassé par la moyenne annuelle des relevés journaliers. Ce chiffre est censé traduire la quantité de tel ou tel polluant que le corps humain, les animaux ou les plantes, peuvent supporter à long terme.

- **les valeurs limites à brève échéance.** Elles indiquent un chiffre qui ne devrait pas être dépassé plus d'une ou deux fois par année. Il est censé traduire la quantité de polluant que l'organisme est à même de supporter pendant un court laps de temps. Cette valeur est donc plus élevée que la précédente.

La situation se présente de la manière suivante pour les différents polluants:

- **Anhydride sulfureux (SO_2).** En raison de sa provenance — les chauffages sont responsables du 80% de ses émissions — les moyennes saisonnières varient fortement. Dans le centre des villes, les moyennes annuelles sont comprises entre 30 et 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, alors que la valeur limite à long terme est de 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (1 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ou microgramme par mètre cube équivaut à 0,001 milligramme d'une substance par mètre cube d'air). Quant à la moyenne journalière maxi-

male de 100 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, qui ne devrait être dépassée qu'une seule fois par année, elle l'a été dans les villes durant 10 à 60 jours suivant les endroits. Dans les régions rurales, les valeurs limites sont respectées.

L'abaissement de la teneur en soufre de l'huile de chauffage et du carburant diesel depuis le 1^{er} juillet 1987 devrait contribuer à réduire la pollution par les anhydrides sulfureux.

- **Monoxydes de carbone (CO).** Le 90% du CO est imputable au trafic routier et le réseau NABEL n'a pas constaté de dépassement des valeurs limites. Il faut préciser toutefois qu'aucun des points de mesure ne se trouve à proximité d'une route. Les résultats des analyses faites par les communes montrent, hélas, des concentrations bien supérieures à celles mesurées par le réseau NABEL.

- **Oxydes d'azote (NO_x).** Les véhicules à moteur sont responsables pour plus de 70% des émissions de NO_x . Là aussi, on relève des différences saisonnières. Elles ne sont pas dues à des variations des émetteurs — il y a autant de circulation en hiver qu'en été — mais à l'effet

de transmission: en été, sous l'influence de la lumière solaire, le NO_x , en se déplaçant, se transforme en polluants secondaires — principalement en ozone. Malgré la position des stations de mesure, la moyenne annuelle des immisions dans les villes se situe entre 50 et 60 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et reste voisine de 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ dans les agglomérations. La valeur à ne pas dépasser à long terme est de 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. La moyenne journalière de 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ qui ne devrait pas être dépassée plus d'une fois par année l'a été, dans les villes, de 40 à 50 fois. Comme pour les autres polluants, aucun dépassement n'a été constaté dans les zones rurales.

Si l'introduction des catalyseurs devrait permettre d'abaisser efficacement à long terme les émissions de NO_x , un renforcement des prescriptions concernant les moteurs diesel semble nécessaire. Ces mesures ne permettront toutefois pas de faire respecter les valeurs limites dans le centre des villes.

- **Ozone (O_3).** Si les trois polluants dont nous avons parlé jusqu'ici agissent principalement sur leur lieu d'émission, l'ozone, qui résulte, comme on l'a vu, de la transformation d'autres substances appelées «précurseurs», peut se trouver en concentration importante à une certaine distance de la source d'émission. Les principaux précurseurs sont les hydrocarbures et les oxydes d'azote. A cause du rôle joué par le rayonnement solaire, on comprend que les concentrations d'ozone soient nettement plus fortes en été qu'en hiver. Elles sont également plus importantes à la périphérie et

La pollution en mots

Impossible de parler pollution sans utiliser trois termes techniques:

Les valeurs d'émission indiquent des mesures effectuées directement à la source polluante, par exemple sur le pot d'échappement pour une voiture. Cette valeur indique la charge polluante de chaque émetteur, individuellement.

La transmission indique un phénomène de transport et de transformation chimique des polluants.

Les valeurs d'immission enfin indiquent des concentrations de polluants en un endroit précis. C'est donc la

quantité de substances toxiques que l'homme et les animaux respirent, que les plantes absorbent. Pour reprendre l'exemple de la voiture, les mesures se feront dans la rue. Elles révéleront toutefois aussi la présence de substances nocives en provenance des chauffages, des activités industrielles, etc.

Il est possible qu'une concentration d'émetteurs respectant les valeurs d'émission fasse que les valeurs d'immission sont dépassées. Dans ce cas, il faut agir en abaissant encore les normes d'émission ou en limitant l'usage ou la concentration des émetteurs.

Schwyzerdütsch menacé

(cjp) Toutes les langues sont menacées par les expressions anglo-saxonnes et les dialectes alémaniques le sont peut-être encore plus que les langues véritables. En effet, ils sont victimes des échanges provenant des brassages de population, des emprunts à la langue standard pour exprimer de nouvelles techniques et des influences de la mode, ce qui provoque la création de mots composés bizarres, et surtout bâtards, puisqu'une partie est d'origine garantie alors que l'autre partie est empruntée à une langue étrangère.

Deux exemples pour illustrer notre propos:

Un pasteur bernois, rédacteur d'un journal religieux, candidat de la Liste libre aux élections communales de décembre prochain, présente sa candidature en dialecte dans le journal *Junges Bern*. Rien de plus normal, puisque les Bernois délibèrent en dialecte, sans oser encore rédiger leurs lois en *berndütsch*.

en zone rurale — voire en montagne — qu'au cœur des villes. Le réseau NABEL y a tout de même relevé des dépassements des valeurs limites pendant 100 à 200 heures. Dans les agglomérations, les normes n'ont pas été respectées pendant 300 heures et dans les régions rurales du Plateau et en Valais pendant 150 à 240 heures. La valeur horaire la plus élevée a été enregistrée à Payerne; elle était de 270 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, soit plus du double de la valeur ne devant pas être dépassée plus d'une fois par année, qui est de 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Une réduction de la pollution par l'ozone, qui affecte comme on l'a vu aussi bien les agglomérations que les zones rurales, n'est possible que par une réduction des polluants précurseurs que sont les oxydes d'azote et les hydrocarbures. ■

Source: *Les cahiers de l'environnement no 94: La pollution de l'air en 1987 - Mesures exécutées à l'aide du réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL)*. Office fédéral de la protection de l'environnement, 3003 Berne.

Ce qui choque, dans la déclaration de sa candidature, c'est qu'il rappelle sa profession de *Journalist* alors qu'il y a certainement un mot approprié en dialecte, *Zytigsschryber*, par exemple. Le *berndütsch* serait-il menacé par le *hochdeutsch*?

Rock'n'roll et schwyzerdütsch

Lorsque Polo Hofer joue du *Mundart*, il ne fait que se conformer à cette manie de mélanger des expressions modernes et des mots anciens. D'ailleurs certains soixante-huitards, qui ont redécouvert

les dialectes, écrivaient ce terme (*Mundart*) en le divisant (*Mund-Art*) et on a connu des exemples de prononciation avec un accent nord-américain plus ou moins réussi.

Dans de telles conditions, le vote de dimanche passé à Zurich n'aura qu'une influence réduite sur l'évolution des langues.

Les petits Zurichois, du fait du rejet de l'initiative anti-autres langues et de l'acceptation des crédits pour l'enseignement du français, auront peut-être un peu plus envie de faire une école de recrue en Suisse romande ou de venir y travailler. Mais ils continueront de parler un dialecte qui s'appauvrit régulièrement, car nombre d'expressions originales sont maintenant en concurrence avec des termes empruntés à d'autres dialectes ou à d'autres langues. ■

ASSEMBLEE GENERALE DE NESTLE

Questions et réponses

(ag) Quelques actionnaires de Nestlé sont regroupés dans une association CANES, dont le but est de veiller à des pratiques commerciales correctes, compte tenu du rôle de la multinationale dans les pays du tiers monde.

Un des moyens d'intervention est l'assemblée générale. Les membres de CANES possèdent 7841 actions nominatives et au porteur; le total des actions Nestlé est de 3 300 000. Le Conseil d'administration ne court donc aucun risque d'être mis en minorité ou désavoué.

Dans cette messe profane que sont les assemblées générales, le président du Conseil d'administration répond avec la politesse due à un actionnaire qui interpelle, quand la discussion générale est ouverte. La politesse de forme n'exclut pas la désinvolture de fond. Le bulletin d'information de CANES, septembre 1988, donne un exemple de ce mépris démocratique. Nous l'avons retenu parce que DP avait à l'époque posé (sans être actionnaire) la même question (n° 885).

Nestlé s'était plaint lors d'une conférence de presse, le 18 novembre, que la baisse du prix du café lui ait coûté

1 milliard de francs (baisse sur le chiffre d'affaires? baisse sur les stocks? perte sur des achats à terme?). Comment peut-on perdre quand le prix de la matière première dont on a besoin baisse. Voici donc le débat en assemblée générale:

M. Duchemin: «Selon le rapport annuel, les prix du café ont été particulièrement bas en 1987 et les prix du cacao ont également baissé au cours de l'année. Pouvez-vous nous dire quels ont été les montants économisés de ce fait par notre société? Et sur ces montants quelle part a-t-elle été répercutée sur le prix des produits fabriqués?»

M. Jolles: «En ce qui concerne la baisse du prix du café, elle a entraîné une baisse de nos prix de vente, donc une baisse du chiffre d'affaires (environ 1 milliard de francs). La baisse a varié d'un pays à l'autre. Quant à la baisse du cacao, elle a été d'environ 15% et a été en partie répercutée sur les prix à la consommation.»

A question précise, réponse évasive.

Adresse de CANES (surtout si vous êtes actionnaire): case postale 20, 1261 Trélex.